

Licence pour modules de jeu de table tiers Symbaroum (version 1.0)

31 mars 2026

Fria Ligan AB (« Free League ») a créé le jeu de rôle sur table *Symbaroum*, première édition (publié par Fria Ligan AB en 2016) (« Symbaroum »). Sous réserve des termes du présent contrat de licence, vous pouvez créer vos propres suppléments de jeu de rôle sur table compatibles avec *Symbaroum*. Un supplément est défini comme une publication comprenant des aventures, du matériel d'univers ou des ajouts de règles, et nécessitant le jeu de base *Symbaroum* pour être utilisé. Il ne peut pas s'agir d'un produit autonome. En créant un tel supplément, vous acceptez les présents termes.

1. LICENCE. Free League vous accorde par la présente un droit mondial, perpétuel et non exclusif de créer, vendre, publier et distribuer des suppléments de jeu de rôle sur table explicitement compatibles avec *Symbaroum* (votre « Supplément »), sous forme imprimée, en format PDF ou en tant que module de table virtuelle (« VTT »). Les VTT n'incluent pas les NFT ni les jeux vidéo, mais uniquement des modules de table virtuelle. Cet accord s'applique uniquement aux Suppléments basés sur la première édition de *Symbaroum* publiée dans l'une des langues suivantes : anglais, suédois, espagnol, allemand, français, portugais, italien. Les suppléments dans toute autre langue ou basés sur des éditions futures sont soumis à des exigences de licence distinctes. Tant que vous respectez les termes du présent accord, cette licence est irrévocable. Si vous contrevenez aux termes du présent accord, cette licence prend fin automatiquement.

2. CHAMP D'APPLICATION DE LA LICENCE. Le présent accord vous autorise à créer un Supplément basé sur les règles de *Symbaroum*, mais ne vous autorise pas à inclure une copie de ces règles dans votre Supplément. Vous pouvez faire référence aux règles de *Symbaroum*, y compris utiliser la terminologie, les noms de créatures et les lieux de *Symbaroum* dans votre Supplément, à condition de ne pas les utiliser dans votre titre. Le présent accord vous permet également d'inclure des références de pages aux publications officielles de *Symbaroum* dans votre Supplément. Vous pouvez explicitement déclarer que votre publication est un supplément tiers pour *Symbaroum*, par exemple sur la quatrième de couverture, sur les plateformes de vente et dans le matériel promotionnel.

3. LOGO. Vous devez apposer le logo « Un Supplément Pour Symbaroum » ([disponible ici dans les langues concernées](#)) (le « Logo ») sur tout Supplément que vous créez en utilisant cette licence. Le Logo dans la langue correspondant au contenu doit être placé sur la moitié inférieure de la couverture et ne peut pas être plus large que la moitié de la largeur de la couverture. Le style et le positionnement du Logo doivent être conformes aux guides de style fournis par Free League.

4. MODIFICATIONS DES RÈGLES. L'objectif de cette licence est d'encourager les publications tierces compatibles avec le jeu de base *Symbaroum* et entre elles. Bien que cela ne soit pas interdit, Free League déconseille l'adoption de nouvelles règles pour votre Supplément. Vous pouvez toutefois inclure des ajouts aux règles de *Symbaroum* dans votre Supplément, sous réserve des limitations suivantes : (i) vos règles de supplément ne peuvent pas remplacer les règles officielles du jeu de base, en tout ou en partie ; et (ii) vous ne pouvez pas ajouter de nouveaux attributs. Vous êtes autorisé à ajouter de nouveaux archétypes, professions, races, traits, capacités, avantages, fardeaux,

traditions mystiques, pouvoirs et rituels, créatures, armes, armures, équipements, ainsi que des règles pour tout ce qui n'est pas couvert par le jeu de base.

5. EXCLUSIONS. Sauf autorisation expresse dans les présentes, vous ne pouvez pas utiliser le texte, les illustrations ou l'identité visuelle (*trade dress*) de *Symbaroum*, ni aucune autre illustration, texte ou autre matériel créé ou détenu par Free League. Vous ne pouvez pas non plus utiliser les marques ou logos de Free League, sauf tel qu'énoncé à la section 3 ci-dessus.

6. PROPRIÉTÉ DE SYMBAROUM. Vous acceptez que Free League détienne tous les droits sur *Symbaroum* et que vous ne contesterez pas ces droits. Free League se réserve expressément tous les droits qui ne sont pas explicitement accordés dans le présent contrat.

7. I.A. GÉNÉRATIVE. Si vous incluez du texte ou des illustrations créés par des outils d'IA générative dans votre Supplément, cela doit être clairement indiqué lors de la mise en vente du Supplément et mentionné sur la couverture avant ou arrière du Supplément.

8. PROPRIÉTÉ DE VOTRE SUPPLÉMENT. Vous détenez tous les droits sur tout Supplément que vous créez en vertu du présent accord. Free League ne peut pas copier ou utiliser votre Supplément sans votre autorisation. Toutefois, vous reconnaissez que Free League peut créer indépendamment quelque chose de similaire à votre Supplément et qu'elle n'est pas interdite de le faire, sauf si elle a sciemment et intentionnellement copié votre œuvre originale.

9. MENTION LÉGALE. Vous devez inclure une mention sur votre Supplément, ou sur tout site web ou matériel publicitaire associé, stipulant que votre Supplément n'est pas sponsorisé ou approuvé par Free League et que vous utilisez *Symbaroum* sous licence. Nous recommandons la formulation suivante : « Ce jeu n'est pas affilié à, sponsorisé ou approuvé par Fria Ligan AB. Ce supplément a été créé sous la Licence de Supplément Tiers *Symbaroum* de Fria Ligan AB. »

10. RESTRICTIONS. Sauf autorisation expresse dans le présent accord, vous ne pouvez pas affirmer ou suggérer que Free League approuve, sponsorise ou est affiliée à votre Supplément.

11. DÉCLARATIONS. Vous déclarez et garantissez que vous avez la capacité de conclure cet accord, que votre Supplément ne viole ni n'enfreint les droits d'un tiers, et que votre Supplément est conforme à toutes les lois, règles et réglementations applicables dans chaque juridiction où il est distribué.

12. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ. FREE LEAGUE FOURNIT *Symbaroum* « EN L'ÉTAT », NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE, SAUF EXPRESSEMENT STIPULÉ DANS LE PRÉSENT ACCORD, ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE. Free League n'assume aucune responsabilité quant à votre utilisation de *Symbaroum* et, en outre, vous renoncez expressément à toute réclamation pour tout dommage indirect, punitif, spécial, exemplaire, accessoire ou consécutif.

13. DIVERS. Ceci constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant l'objet des présentes et vous acceptez que vous ne vous êtes pas appuyé sur d'autres termes ou représentations que ceux expressément énoncés ici. Free League recommande que vous examiniez cet accord avec votre propre avocat et vous reconnaissez avoir eu l'occasion de le faire. Free League peut mettre à jour cet accord à sa seule discrétion, mais vous continuerez d'avoir le droit d'utiliser *Symbaroum* selon les termes du présent accord ou de toute version ultérieurement publiée de cet accord, à votre seule

discrétion. Aucune coentreprise, partenariat, emploi ou relation d'agence n'existe entre vous et Free League à la suite de cet accord. Le fait pour Free League de ne pas exercer un droit ou une disposition du présent accord ne constituera pas une renonciation, sauf si cela est expressément reconnu et accepté par écrit par Free League.